



Société par actions simplifiées au capital de 200€
SIEGE SOCIAL : 4B RUE JEAN JAURES 75600 ELBOEUF

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 20 NOVEMBRE 2024

Le vingt Novembre deux-mille-vingt-quatre à Neuf Heures, Rida OTHMANI associé unique de la société 4PF audition demeurant 12 parc des Courtilières 93500 Pantin, a pris les décisions suivantes :

1/ NOMINATION PRESIDENT

2/ REMUNERATION DU PRESIDENT

PREMIERE DECISION

L'associé unique, décide de nommer Rida OTHMANI, demeurant 12 parc des Courtilières 93500 Pantin en qualité de Président pour une durée indéterminée.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide de fixer la rémunération du Président à 0€

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné dans le registre spécial prévu par la Loi.

RIDA OTHMANI

Associé Unique